



CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES d'AUSSONNE

La CAISSE des ECOLES PUBLIQUES d'Aussonne, créée en 1979, est un établissement public communal ayant une autonomie de fonctionnement avec un budget et un conseil d'administration.

Ce conseil d'administration est composé :

- de **membres de droit** : l'Inspecteur Départemental de la circonscription, le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale et Mme le Maire (Présidente),
- de **membres élus** : 4 conseillers municipaux élus par le Conseil Municipal et des parents,
- les chefs d'établissements peuvent également y être associés suivant les sujets.

La CAISSE des ECOLES a pour but essentiel d'aider à la fréquentation de l'école publique par des actions qui lui sont propres.

Pour l'année scolaire 2017-2018, elle contribuera :

- à l'achat des livres à Noël,
- à l'achat des spectacles de Noël,
- à la remise de dictionnaires aux classes de CM2,
- à l'aide aux projets d'écoles et aux familles en difficulté.

Elle pourra également participer aux sorties des écoles primaire et maternelle.

Aujourd'hui des nombreuses familles sont membres à part entière de cet organisme dont la vocation est totalement tournée vers l'école publique, ses élèves et vers toutes les initiatives concernant la vie de l'enfant à l'école et son épanouissement.

Vous pouvez donc, **chacun** contribuer à cette solidarité en **vous associant** directement à la gestion des actions développées pour vos enfants par la CAISSE des ECOLES.

Pour devenir **MEMBRE ACTIF**, il suffit d'acquitter une cotisation de 7 € par famille, pour l'année scolaire 2017-2018 et ainsi de participer à la prochaine **ASSEMBLEE GENERALE** des membres actifs qui aura lieu le :

JEUDI 14 DECEMBRE 2017

A 20 H

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

- Etat des crédits budgétaires consommés et bilan des actions menées,
- Renouvellement du conseil d'administration,
- Perspectives pour 2017-2018

Comptant sur votre présence.

Aussonne, le 17 novembre 2017

Lysiane MAUREL

Maire et Présidente de la Caisse des Ecoles
d'Aussonne



BULLETIN d'ADHESION A LA CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES D'AUSSONNE

Nom de famille :

Nom et prénom de(s) l'élève(s) :

Classe(s) :

adresse :

.....

.....

adhère, pour l'année scolaire 2017-2018, à la Caisse des Ecoles Publiques d'Aussonne.

et verse la cotisation de 7 € par famille, à l'accueil de la Mairie, en :

- *espèces (un reçu sera délivré)
- * chèque (à l'ordre du Trésor Public)

* rayer la mention inutile